



21170

Département de la Côte d'Or  
Arrondissement de Beaune  
Canton de Brazey-en-Plaine

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 21 mars 2026

L'an deux vingt-six, le 21 mars à 09 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Noel PAIN, doyen de la séance

Nombre de membres au CM : 15  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présent à la séance : 15  
Nombre de procuration : 0  
Nombre de conseillers qui ont délibérés : 15

Date de la convocation :

16/03/2026

Date d'affichage :

16/03/2026

Présents : Tansu ALTAY, Marilyn BOILEAU, Rachid BOULAHYA, Maxime BOUTANTIN, Suayib CAKIR, Dominique CARREAUD, Mélanie DESFETE, Félicie DEVILLARD, Valérie HOSTALIER, Aurélie LABELLE, Stéphanie LEGENDRE, Jean MATHELIN, Noel PAIN, Dominique ROSE, Enguerran SELLIER

Procuration :

Absent(s)-excusé(s) : /

Absent(s) non-excuse(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur SELLIER Enguerran

Rapporteur du texte : Monsieur PAIN Noel

CERTIFIE EXECUTOIRE

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le 21/03/2026

ID : 021-212105779-20260321-2026010-DE

**Date de publication : le 24 mars 2026**

**Nomenclature délibération : 5.1 Election exécutif**

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération : N° 2026-010 – Election du Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17, Considérant qu'en vertu des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Rachid BOULAHYA de la liste Avec vous ! Un nouvel élan pour SAINT-USAGE est candidat à la fonction de Maire.

Madame Valérie HOSTALIER de la liste Pour l'avenir Eusébien est candidat à la fonction de Maire.

Le Conseil Municipal, vote à bulletin secret :

**1er tour de scrutin :**

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votant : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

**Résultat :**

Monsieur Rachid BOULAHYA : 12 voix

Madame Valérie HOSTALIER : 3 voix

Monsieur Rachid BOULAHYA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé Maire et immédiatement installé. Ce dernier prend la présidence de la séance.

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits**  
**Le Maire**



**Rachid BOULAHYA**